

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1945)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SCHWEIZER KUNST

ART SUISSE ARTE SVIZZERA

BELLINZONA
A.G.

Bibliothèque Nationale Suisse, Berne.

OFFIZIELLES ORGAN DER GESELLSCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER BILDHAUER UND ARCHITEKTEN
ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES
ORGANO UFFICIALE DELLA SOCIETÀ PITTORI SCULTORI E ARCHITETTI SVIZZERI

JÄHRLICH 10 NUMMERN
10 NUMÉROS PAR AN

N° 5-6

MAI/JUIN 1945

Auf vielseitigen Wunsch veröffentlichen wir nachstehend die Ansprache Eug. Martins bei der Eröffnung unserer XX. Gesamtausstellung.

Pour répondre à de nombreuses demandes nous publions ci-après le

Discours d'Eug. Martin, président central, à l'ouverture de la XX^e exposition générale P.S.A.S. au Musée des beaux-arts de Berne le 7 Avril 1945.

Lorsqu'en 1865 Frank Buchser fonda notre société, il ne se doutait pas qu'elle prendrait un si magnifique essor. Il ne pensait pas non plus, et il ne pouvait pas le penser, qu'un jour le monde entier serait en feu, et qu'au milieu de ce feu les artistes suisses auraient le privilège miraculeux de pouvoir organiser une exposition telle que celle que nous ouvrons aujourd'hui. Ce privilège, nous ne le devons ni à nos mérites particuliers, ni à la puissance de notre organisation.

Nous le devons à la prévoyance de nos autorités et à la sagesse de nos institutions. C'est avec une grande modestie que nous devons jouir de la liberté qui nous est donnée, et avec une grande reconnaissance pour ceux qui nous l'ont assurée, pour le Conseil fédéral et pour notre armée. Je salue ici, avec une particulière gratitude, non pas la présence réelle de Monsieur le Conseiller fédéral Dr. Philippe Etter, mais la présence bienfaisante de son esprit et de sa compréhension. Chacun de nous sait avec quelle sollicitude il s'intéresse à la vie artistique et intellectuelle de notre pays, et la soutient en ces temps difficiles. Nous l'en remercions profondément. Je salue avec une particulière reconnaissance la présence de M. M. les Conseillers fédéraux Celio et Nobs et je les en remercie.

Pour fêter le quatre-vingtième anniversaire de notre fondation, nous avons choisi la ville de Berne, cette ville tentaculaire, si je puis dire ainsi, vers laquelle, depuis quelques années, les regards sont si souvent tournés. Grâce à l'amabilité et à la courtoisie du comité de son Musée, et grâce aussi au dévouement et à la compréhension de son conservateur, Monsieur le Dr. Huggler, nous avons pu, en toute quiétude, organiser cette exposition. Qu'ils en soient ici remerciés.

Parmi toutes les œuvres qui nous ont été adressées, le jury a choisi celles qui vous sont présentées, et nous espérons qu'elles sauront représenter à vos yeux, le niveau actuel de l'art en Suisse. Le jugement d'un artiste par un autre artiste est, vous le savez, un acte particulièrement délicat et qui peut donner naissance à bien des controverses. Il existe en peinture et en sculpture, comme en toutes choses, une question de relativité. Le fort n'est « fort » que vis-à-vis d'un moins fort et il est excessivement difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir admirer une chose pour elle-même, sans faire appel à une comparaison. C'est pourquoi le travail d'un jury peut toujours sembler attaché d'injustice, malgré toute la conscience, l'autorité et le savoir des membres dont il est composé. Dans d'autres domaines, les jugements humains risqueraient d'être très discutables s'il n'existait pas des lois... et encore a-t-il fallu désigner des hommes pour les interpréter! Cela n'est pas encore arrivé dans le domaine de l'Art, heureusement pour les artistes et ceux qui les aiment.

J'ai toujours pensé qu'une société comme la nôtre était comme un gros bouquet de fleurs. Il y en a de modestes, il y en a de sombres et il y en a d'éclatantes, mais toutes concourent à la beauté de l'ensemble. Chacun dans l'édifice apporte sa pierre. Celle des uns est petite et celle des autres est plus grosse, mais toutes ont leur place bien définie. Que feraient les grosses sans les petites? Et puis, vous vous rappelez sûrement ce que La Fontaine a dit!

Les artistes, vous le savez, sont de grands enfants. Ils voient ou tout en rose, ou tout en noir. Leur enthousiasme les porte souvent en dehors des limites que les autres se sont assignées. Ils s'insurgent promptement et promptement aussi ils redeviennent sages! Ce sont des impulsifs. Pour un oui ou pour un non, ils partent en guerre, et tout ce qui touche à leur liberté individuelle est pour eux une chose abominable. Ce sont les producteurs des choses inutiles, comme l'a si malicieusement dit Monsieur Frank Martin le compositeur, mais ces choses inutiles, ils les considèrent comme de grandes choses... et ils ont raison!

Vous savez tous, Mesdames et Messieurs, que les choses inutiles ne sont pas toujours superflues, et que le superflu nous aide souvent à supporter le manque du nécessaire. D'aucuns vous diront que la joie de regarder une belle œuvre, peut remplacer un déjeuner, mais je n'irai pas jusque là! Je doute surtout que vous vouliez bien m'y accompagner!

Disons plus simplement que le superflu nous aide à oublier, comme l'artiste l'oublie lui-même, les ennuis quotidiens de la vie matérielle, oubli temporaire je le veux bien, mais qui nous vaut malgré tout, quelques heures de bonheur parfait.

Si je vous disais qu'il fait aimer les artistes, vous souririez. Le sourire a cela de mystérieux qu'il peut être tout à la fois une excuse, un aveu, une approbation ou une négation, tout dépend de la manière dont on s'en sert. Mais je sais que votre sourire, à vous tous qui êtes là, est un sourire de bonté et de compréhension, et je vous remercie.

Chaque ville et chaque canton n'exerce pas pour ses artistes la même protection, mais je puis dire que partout en Suisse, les artistes rencontrent des amateurs. Ceux-ci se recrutent surtout chez vous, Messieurs de Berne, de Bâle, de Winterthur, de Zurich et de Soleure, mais j'avoue que votre généreux exemple a porté ses fruits. La ville de Genève vient de fonder un prix triennuel des beaux-arts, de musique et de littérature, et partout, en Suisse romande et italienne, je l'espère, les amateurs d'art se révèlent de plus en plus nombreux. Il le faut bien, car le nombre de nos artistes devient aussi de plus en plus grand.

Faut-il s'en réjouir ou faut-il le déplorer? Ni l'un ni l'autre, je le pense, mais je ne puis m'empêcher de constater que les temps sont proches où, pour vivre, beaucoup d'artistes devront exercer en dehors de leur art, une profession quelconque. Est-ce une chose impossible? Je ne le crois pas, et certains grands noms de l'Art, sont là pour nous le prouver. Il ne faut pas dire lorsqu'on est jeune: